



Observatoire Départemental de la Sécurité Routière des Hautes-Pyrénées

ACCIDENTOLOGIE AU 2nd TRIMESTRE 2025

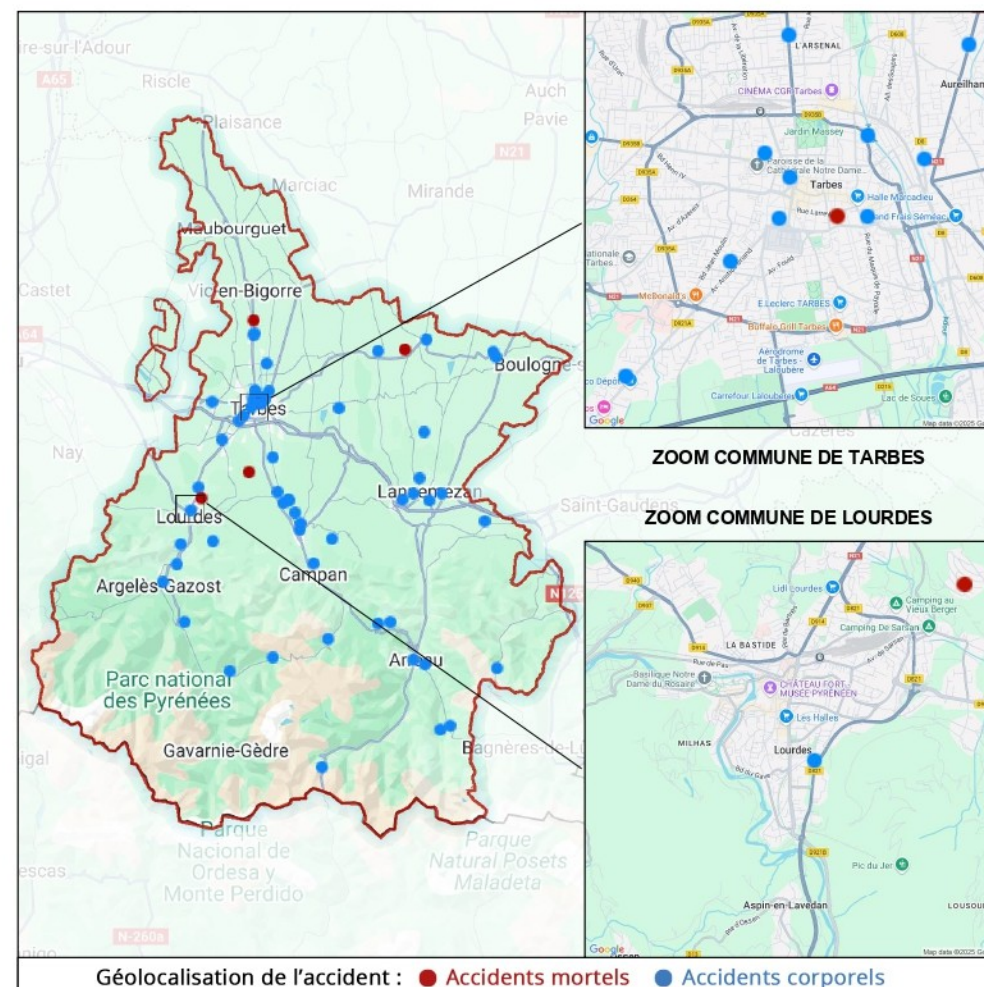
DOCUMENT GÉNÉRÉ LE :
04 / 07 / 2025

Ce document présente les chiffres provisoires du 01/04/2025 au 30/06/2025

BILANS HAUTES PYRENEES AU 2nd TRIMESTRE 2025	Accidents corporels	Tués	Blessés	Dont blessés hospitalisés
2° TRIMESTRE 2025	62	6	68	23
2° TRIMESTRE 2024	66	3	78	30
Evolution	-4	+3	-10	-7
Tendances				

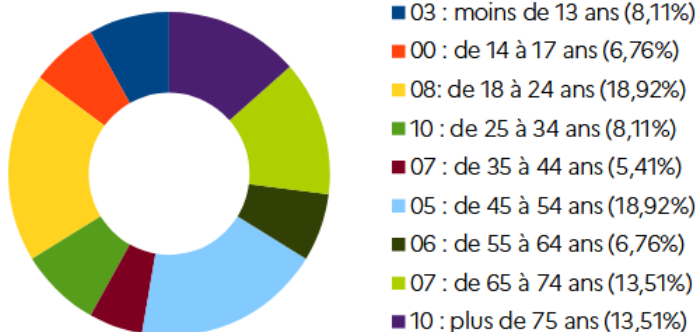


CUMUL DEPUIS LE DEBUT DE L'ANNEE	Accidents corporels	Tués	Blessés	Dont blessés hospitalisés
2025 provisoire	106	11	120	47
Cumul de l'année 2024	111	5	133	51
Evolution	-5	+6	-13	-4
Tendances				



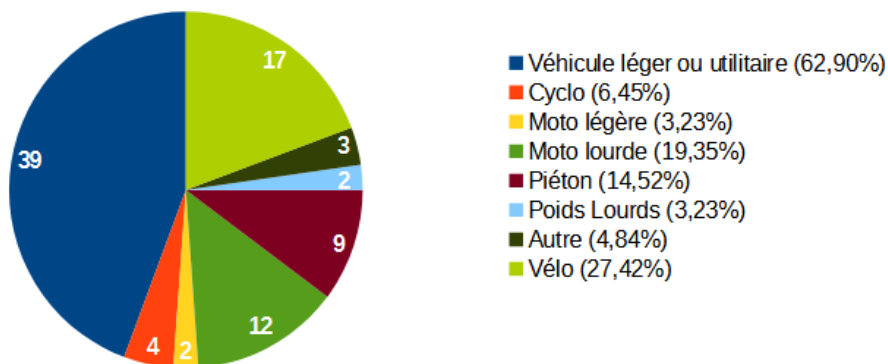
TYPOLOGIE DES ACCIDENTS

Répartition des victimes par âges

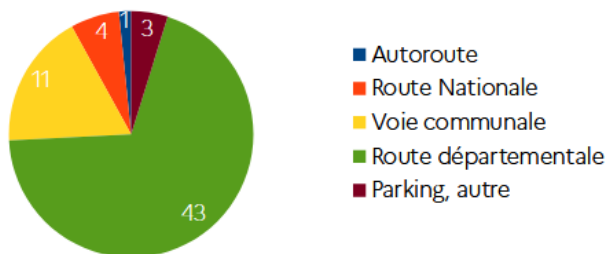


Répartition par types de véhicules

Nombre d'accidents impliquant au moins un :



Répartition par catégories de routes



Type de voie	Part du réseau départemental
Autoroute	0,85 %
Nationale	0,64 %
Départementale	44,10 %
Communale	54,40 %

Sur la route des vacances : les bons réflexes !

Pour les grands départs, la vigilance des usagers doit particulièrement se porter sur :



L'aptitude du conducteur en dormant correctement la nuit qui précède le déplacement, en s'assurant de ne pas prendre de médicaments dangereux pour la conduite (pictogramme sur les boîtes de médicaments) et bien évidemment en excluant toute consommation d'alcool ou de stupéfiants ;

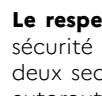
L'état du véhicule à vérifier avant de prendre la route (usure et pression des pneus, y compris celles de la roue de secours, les niveaux d'huile, liquides de frein et de refroidissement, lave-glace, bon fonctionnement des freins, de la direction, des phares et des feux, et des balais d'essuie-glace) et bien vérifier que son véhicule ne fait pas l'objet d'un rappel lié notamment aux airbags défectueux (site <https://www.ecologie.gouv.fr/rappel-airbag-takata>) ;



Le chargement du véhicule en s'assurant de placer les bagages les plus grands et les plus lourds au fond du coffre. En cas d'utilisation d'une barre ou d'un coffre de toit ou d'un porte-vélos, ne pas faire dépasser son chargement à l'avant de la voiture et d'un mètre maximum à l'arrière ;



Le respect des pauses toutes les deux heures pour une durée de 15 à 20 minutes ;



Le respect des limitations de vitesse et des distances de sécurité (la distance de sécurité minimale à maintenir en suivant un autre usager à la même vitesse est de deux secondes ou un espace équivalent d'au moins deux bandes de peinture sur autoroute) ;



La non-utilisation du smartphone au volant : téléphoner au volant multiplie par trois le risque d'accident. Un chiffre qui passe à 23, en cas de lecture d'un SMS ;

Le respect du corridor de sécurité en cas d'intervention sur la chaussée : à l'approche d'une intervention en cours, les conducteurs doivent ralentir, s'écarter au maximum, si possible en changeant de voie. Un geste simple pour protéger les professionnels amenés à intervenir en bord de route : « je ralentis, je m'écarte, j'évite le pire » « je ralentis, je m'écarte, j'évite le pire »



Responsable de publication : Mme Sophie MIEGEVILLE – Directrice du Cabinet

Comment
nous joindre :



Préfecture des Hautes-Pyrénées
Direction du cabinet / BSRT
Place Charles de Gaulle - 65013 Tarbes Cedex 9



pref-bsrt@hautes-pyrenees.gouv.fr